

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIE

Séance du 24 janvier 2011  
-----

L'an deux mille onze, **le 24 janvier**, à 20H30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 19 janvier 2011, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Bernard JAMET, Maire**, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

**1 – Création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps plein – Modification du tableau des effectifs**

**2 – Débat sur la réforme territoriale**

**3 – Débat d'orientations budgétaires**

**4 – Examen des différentes possibilités cinéraires**

**5 – Questions et informations diverses.**

**Présents** : M. JAMET, M. ROBERT, MME FOUILLET, M. MOREL, MME BOURGES, MME PITOIS, MME BRULE, MME FAYE, MME GENDROT, M.COUDRAY, M. CANNIEUX, M. DURET.

**Excusés** : Mlle BELLOCHE, M. RIGAUDEAU (pouvoir à M.DURET)

**Absents** : M. FOUCHER

**Secrétaire de séance** : M. MOREL

➤ **Le compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 13 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.**

**1 – Création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps plein – Modification du tableau des effectifs**

Tableau actuel :

Filière	Grade	Emplois créés	Emplois pourvus	Observations
Administrative	Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	Temps non complet
	Rédacteur	1	1	Temps complet
Technique	Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	Temps complet
	Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	Temps complet
	Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	Temps non complet 12/35 <sup>ème</sup>
	Agent d'entretien des locaux	1	0	Contractuelle à 12/35 <sup>ème</sup> 5 semaines / an
Sportive	Educateur des APS	1	0	Auxiliaire du 15/06 au 31/08

Nouveau tableau :

Filière	Grade	Emplois créés	Emplois pourvus	Observations
Administrative	Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	1	0	Temps complet
	Rédacteur	1	1	Temps complet
Technique	Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1	Temps complet
	Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	Temps complet
	Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	1	1	Temps non complet 12/35 <sup>ème</sup>
	Agent d'entretien des locaux	1	0	Contractuelle à 12/35 <sup>ème</sup> 5 semaines / an
Sportive	Educateur des APS	1	0	Auxiliaire du 15/06 au 31/08

➤ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE de créer le poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps plein ;
- ADOPTE le nouveau tableau des effectifs.
- DECIDE de déclarer vacant le poste d'Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe

## QUE PRÉVOIT LA RÉFORME ?

> **La commune, au plus près des besoins du terrain,**  
conserve sa clause de compétence générale.

> **L'élection au suffrage universel direct des conseillers**  
intercommunaux se fera par un système de « fléchage »,

> **C'est le principe de l'accord local qui définira**  
la répartition des sièges de délégués dans les communautés de communes  
et les communautés d'agglomération

> **L'objectif est d'arriver à une couverture intégrale**  
du territoire par des intercommunalités au plus tard le 1er juin 2013.

- des schémas départementaux de coopération intercommunale qui seront élaborés avant la fin de l'année 2011 ;
  - l'application de ces schémas en 2012 et 2013 ;
  - à chaque étape, la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) aura la possibilité d'amender les projets présentés par le préfet.
- (avant le 16 mars)

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE

### Relevé des conclusions de la réunion du 6 décembre 2010

#### EXTRAIT :

M. le Préfet rappelle que la continuité territoriale est de par la loi requise pour tous les EPCI quels qu'ils soient. La question du Verger (et plus largement celle des 4 autres communes en situation de discontinuité) est donc ouverte, et devra être solutionnée dans le cadre du futur schéma.

Il est par ailleurs souligné que la méthode préconisée constitue une orientation générale qu'il convient d'adapter localement.

L'approche par Pays n'a ainsi pas vocation à s'appliquer mécaniquement dans la phase de conclusions concrètes du futur schéma. Par exemple la situation des communes de Guipry et Messac, situées dans deux communautés et deux Pays différents pourra être utilement abordée lors d'une réunion « inter-Pays » organisée entre les présidents des deux Pays concernés, avec le cas échéant l'appui de M. le Sous-Préfet de Redon. La même remarque est faite s'agissant de la CC du Pays de la Roche aux Fées, qui appartient au SCOT du Pays de Vitré alors que certaines communes appartiennent par ailleurs au bassin de vie de Rennes.



## Attitude Pays Guerchais

> Pierre Després a longuement évoqué l'avenir de la **communauté** de communes du Pays guerchais. « **On va forcément changer de périmètre** », a-t-il clairement dit (en raison de sa discontinuité territoriale). Et de mettre en avant cinq possibilités :

1. Bais et Rannée rejoignent le Pays guerchais : « **Bais le demande ; pour Rannée, cela ne contrarierait pas la population mais certainement son maire.** »
2. Le Pays guerchais est rattaché à Vitré **communauté** : tous les flux de population, économiques, de travail vont dans ce sens. « **Nous aurions beaucoup de nostalgie à voir disparaître la **communauté** de communes du Pays guerchais mais je ferais volontiers pour assurer une prospérité et des services à la population.** »
3. Vitré, le Pays guerchais et la Roche aux fées se réunissent : « **Ce serait une solution intéressante, avec laquelle nous pourrions espérer une certaine péréquation, étant sur un grand périmètre.** »
4. 4. Vitré, le Pays guerchais, la Roche aux fées et Châteaugiron se rassemblent : « **Mon coeur penche pour cette hypothèse. On assurerait une pérennité dans la péréquation et pour la population une qualité, une cohérence des services.** »
5. Le Pays guerchais et la Roche aux fées s'unissent : « **Ce soir, je vous redis non, ce n'est pas la bonne solution. Les flux de population ne vont pas dans ce sens. Nous aurions une péréquation trop faible. Il faut sortir des vieux schémas, la population a changé... L'axe Rennes-Angers a bouleversé la donne.** »  
Journal Ouest-France du **samedi 22 janvier 2011**  
> Edition : **Vitre Fougeres** - Rubriques : **La Guerche-de-Bretagne**

## Comparaison des compétences de la CCPRF/ Rennes-Métropole

Voir tableau joint

## Présentation d'un comparatif financier (incidences sur les impôts, taxes et recettes communales)

Mr le maire propose d'envisager ces différents points lors du prochain Conseil Municipal.

## AVIS DU BUREAU DE LA CCPRF en date du 11 Janvier 2011

### **Réforme territoriale : avis émis par le bureau communautaire de la Communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées » en terme de réorganisation territoriale sur le pays de Vitré/Porte de Bretagne**

Après en avoir débattu, les membres du bureau communautaire à la quasi unanimité émettent l'avis suivant :

- ❖ **Maintien du périmètre actuel de la Communauté de communes qui est adapté à la mise en place des services et équipements de proximité, lesquels répondent aux besoins de la population.**  
Toutefois, pour régler le problème de la discontinuité territoriale, prendre en compte la volonté de la commune de Rannée de rester au sein de la CCPRF et la demande de la commune de Bais d'être rattachée au Pays Guerchais, il est souhaité la fusion des Communautés de communes du Pays Guerchais et de la Roche aux Fées ».

Ainsi une bonne complémentarité des services pourrait être organisée autour des 4 pôles relais (Janzé, La Guerche, Retiers et Martigné-Ferchaud). Cette solution aurait aussi l'avantage d'assurer un meilleur équilibre des territoires au sein du Pays de Vitré.

❖ Avis défavorable à la création d'un EPCI à l'échelle du Pays de Vitré car ce grand ensemble serait inadapté tant en terme de gouvernance, de logique de bassins de vie et remettrait en cause l'organisation des services de proximité.

❖ Pour certains projets supra communautaires, des synergies sont à rechercher et à développer sous forme de partenariat avec les EPCI limitrophes du territoire de la Roche aux Fées.

Cet avis est soumis à la signature des 22 membres du bureau (dont 19 maires) de la CCPRF.

### **Avis du Conseil Municipal de Brie concernant la signature de cet avis par le maire :**

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **AUTORISE M. le Maire à signer l'avis de la CCPRF en date du 11 janvier 2011,**

- **DIT que les aspects financiers seront étudiés lors du prochain Conseil municipal.**

## **3 – Débat d'orientations budgétaires**

### **COMMUNE :**

#### **Fonctionnement**

- Salaires (filière administrative : 2 postes ? - Filière technique : 3,5 postes ? )
- PATA
- Entretien locaux : commission bâtiments
- Archives
- Plan d'eau : gardiennage, location bungalow
- Culture : projets
- Marquage au sol

#### **Investissement :**

- Soccer
- Espace cinéraire
- Voies communales (ralentisseur cimetière, VC6.. ? , ) (cheminements piétons au Raize, soccer)
- SALLE MULTIFONCTIONS
- Eglise ????????
- Espace d'apprentissage du VTT au plan d'eau (en liaison avec l'office des sports)
- Chalet pour surveillance baignade et divers
- Parking mairie
- Toilettes du bourg et de la mairie
- Voir copieur

- Acquisitions terrains : réserve piétonne de l'ise,...
- Acquisitions terrains coteau Sud 4
- Défibrillateur
- Mobilier urbain
- Site internet
- Pare-vues entre logements communaux
- Agrandissement bâtiment de foot pour stockage
- Tables ping-pong

## **ASSAINISSEMENT**

Curage ancienne station : étude faisabilité

## **RAIZE**

Travaux de finition  
Terrains tous vendus

## **COTEAU SUD 3**

- Bornage, division,
- Etudes d'urbanisme,
- Effacement ligne HTA
- Début des travaux de viabilisation ?

## **4- Examen des différentes possibilités cinéraires**

Présentation succincte du projet. Projet encore à l'étude.

Ce sujet sera délibéré à la prochaine séance du Conseil Municipal.

## **5- Questions et Informations Diverses**

### **- Assistance maîtrise d'œuvre salle multifonctions**

Suite au désengagement de la DDE pour la mission d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour la salle multifonctions, trois solutions semblent se dégager :

1 – partir dans la réalisation sans assistance, en faisant confiance aux qualités professionnelles du Maître d'œuvre, et en faisant confiance à nos propres capacités communales (élus et adjoints techniques et administratifs)

2 – recruter une nouvelle assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

L'AMO « assiste » la commune dans toutes les phases de la construction.

La Gestion des marchés est assurée par la commune.

Coût estimatif Prévisionnel : 2 %

3 – faire appel à une maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD)

Le MOD construit pour le compte de la commune, assure la totalité de la gestion de la construction et des marchés. La construction est « revendue » à la commune. Des appels de fonds sont appelés par le MOD en fonction de l'avancement des travaux.

Coût estimatif Prévisionnel : 3,5 %

**Préférence du conseil municipal** quant à la solution à privilégier et l'éventuel appel d'offres à lancer :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- opte pour la solution de maîtrise d'ouvrage déléguée
- autorise M. le Maire à lancer l'appel d'offre de maîtrise d'ouvrage déléguée

#### **- CCAS :**

- Compte-rendu du repas : coût : 468.60€ (budget CCAS) - le service par les jeunes a coûté 90€ (budget commune – missions argent de poche)  
Un coffret a été remis à ceux qui ne pouvaient pas y assister.

- repas Aînés-Enfants prévu le 14 avril 2011

- Compte-rendu de la sortie à St Hilaire du Hercouët le 16 décembre 2010 (crèche vivante)

- Sortie des jeunes « Space laser » : annulée car intempéries

- Projet d'acquisition d'un défibrillateur : le prix est d'environ 2 000€ HT. Le Conseil Municipal donne son accord sur le principe de l'achat d'un appareil. Faire demande de devis.

- Réunion le 11 février 2011 avec intervention de Groupama : Responsabilité des présidents, membres et bénévoles des associations.

- Projet d'information sur l'alimentation en octobre : recherche d'intervenants

- Réunion Bries de France : les participants et les membres de la commission sports, loisirs, culture ont décidé de soumettre au Conseil municipal un projet de rencontre entre les « organisateurs » de chaque commune de Brie. Brie 35 invite ses homologues les 18 et 19 juin 2011. Au programme : réunion de travail, découverte de la commune, participation à la fête du village et au pique nique. Logement chez les Briens. Le repas du samedi soir sera offert à nos hôtes pour un coût d'environ 250€. Cette somme pourra être versée sous forme de subvention exceptionnelle au comité des fêtes.

- Vacances séniors : le projet en cours sera probablement validé le 1<sup>er</sup> février lors d'une réunion des CCAS concernés au Theil de Bretagne.

#### **Propositions de la commission sports, loisirs, culture :**

- Cinéma en plein air au théâtre de verdure en juillet 2010 avec cinéma Malivel de Redon

- Pique-Nique : les tâches (apéritif et mise en place des barbecues...) sont prises en charge par les élus ou des bénévoles sollicités d'avance et en nombre suffisant.

- Forum des associations : le 02 septembre 2011 de 18h à 20h.

- Journée patrimoine : le thème sera les jeux d'autrefois avec spectacle (un intervenant de Marpiré, Le petit Benoît, Christophe Guillaume, « Bonimenteur professionnel » peut assurer le spectacle du soir pour 250€ et l'animation des jeux l'après-midi pour 200€)

- Associations « Concordia » : cette association cherche des chantiers dans les communes pour des Français et des étrangers. Pendant la durée du chantier, Concordia privilégie les rencontres entre les jeunes du chantier et les habitants. La commune offre un terrain pour les tentes et trouve une solution pour assurer les repas.

- **Elections Conseil Municipal des Jeunes:** le mercredi 26 janvier de 14h à 18h.

**Séance levée à : 00h15**



**Prochaine séance le : 21 février 2011**

**Signature du registre par les conseillers municipaux présents :**

JAMET Bernard	ROBERT Patrick	FOUILLET Marie-Françoise	MOREL André
BOURGES Solange	PITTOIS Nadine	RIGAUDEAU Gérard <b>Excusée Pouvoir à M.DURET</b>	BELLOCHE Mélanie <b>Excusée</b>
BRULÉ Maryline	CANNIEUX Maurice	COUDRAY Jean-Louis	DURET Patrick
FAYE Céline	FOUCHER Jean-Jacques <b>Absent</b>	GENDROT Carole	